



Villes et municipalités s'étant vu décerner le titre de « Première de classe en persévérance scolaire 2019 » :

MRC de D'Autray (15)

Les municipalités de Lanoraie, La Visitation-de-l'Île-Dupas, Mandeville, Saint-Cléophas-de-Brandon, Saint-Barthelémy, Saint-Cuthbert, Saint-Didace, Sainte-Élisabeth, Sainte-Geneviève-de-Berthier, Saint-Gabriel-de-Brandon, Saint-Ignace-de-Loyola, Saint-Norbert, et les villes de Berthierville, Lavaltrie et Saint-Gabriel

MRC de Joliette (9)

Les municipalités de Crabtree, Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Ambroise-de-Kildare, Saint-Charles-Borromée, Sainte-Mélanie, Saint-Paul, Saint-Thomas et les villes de Joliette et de Notre-Dame-des-Prairies

MRC de L'Assomption (5)

La municipalité de Saint-Sulpice et les villes de Charlemagne, L'Assomption, L'Épiphanie et Repentigny

MRC de Matawinie (11)

Les municipalités d'Entrelacs, Notre-Dame-de-la-Merci, Rawdon, Saint-Alphonse-Rodriguez, Saint-Côme, Saint-Damien, Saint-Donat, Sainte-Marcelline-de-Kildare, Saint-Félix-de-Valois, Saint-Jean-de-Matha et Saint-Michel-des-Saints

MRC de Montcalm (10)

Les municipalités de Saint-Alexis, Saint-Calixte, Sainte-Julienne, Sainte-Marie-Salomé, Saint-Esprit, Saint-Jacques, Saint-Liguori, Saint-Roch-de-l'Achigan, Saint-Roch-Ouest et la ville de Saint-Lin-Laurentides

MRC Les Moulins (2)

Les villes de Mascouche et Terrebonne